

# Séjour 1



## PERMIS “CE” LONGUE DURÉE

INSTITUÉ DEPUIS JANVIER 2007  
EN SUBSTITUTION DE LA CARTE DE SÉJOUR

- Etrangers y ayant droit
- Types de permis de séjour admis
- Procédure de la demande
- Membres de famille y ayant droit

## PERMIS DE GROSSESSE

CE PERMIS DE SÉJOUR EST ACCORDÉ AUSSI BIEN  
À LA FEMME ENCEINTE QU’À SON CONJOINT

GUIDE

LOI DE L'IMMIGRATION

# Permis CE Longue durée

Institué depuis janvier 2007 en substitution de la carte de séjour.

Le permis CE longue durée a une durée indéterminée même si souvent les Questure le délivrent en indiquant une durée (4/5 ans). Il s'agit d'un document d'identité valable 5 ans maximums (comme une carte d'identité), au terme desquels il peut être renouvelé en joignant une copie du passeport ou autre document équivalent et 4 photos d'identité.



**REVENU**

Le demandeur doit démontrer un revenu suffisant à subvenir à ses propres besoins et ceux des membres de sa famille cohabitants avec lui, c'est-à-dire non inférieur à:

- 5.317,65 euro (allocation sociale) si la demande est pour un seul membre de la famille;
- 10.635,30 euro, si la demande est pour 2 ou 3 membres de la famille;
- 15.952, 95 euro, si la demande est pour 4 ou plus membres de la famille.

Le revenu pris en considération pour délivrer le PdS CE longue durée est le revenu:

- perçu l'année qui précède la demande;
- et objectivement documentable à travers:
  - la déclaration des revenus;
  - (ou en alternative) les bulletins de salaire;
  - les contributions INPS (Institut National Prévoyance Sociale);
  - les factures, etc.

**LOGEMENT**

Le demandeur doit avoir un logement adéquat et satisfaisant:

- les paramètres minimums fixés par la Loi régionale sur l'habitat résidentiel public (à demander à la commune);
- ou les caractéristiques hygiéniques et sanitaires de l'ASL (Organisme Sanitaire Local).

**TYPES DE PDS ADMIS**

**ATTENTION:** Ce ne sont pas tous les titulaires de permis de séjour renouvelables de manière illimitée, qui peuvent demander le PdS CE longue durée:

**PDS ADMIS**

Pour pouvoir faire la demande du PdS Ce longue durée, il faut absolument avoir un permis délivré pour un des motifs suivants:

- travail salarié (*subordinato*);
- autonome (non saisonnier);
- motif de famille;
- cas particuliers (entrées pour travail hors des flux).

**PDS NON ADMIS**

Sont au contraire exclus les possesseurs de PdS pour motif de:

- études ou formation professionnelle;
- séjour de brève durée;
- protection temporaire;
- asile;
- motifs humanitaires.

**N.B.:** Pour ces 3 dernières catégories, sont exclus aussi les étrangers qui attendent une décision en tel sens.

**PROCÉDURE DE DEMANDE**

**FORMULAIRES**

Pour faire la demande du permis CE longue durée, on doit utiliser les formulaires spéciaux disponibles dans toutes les postes.

**N.B.:** On peut encore utiliser les formulaires pour la demande de la carte de séjour, jusqu'à l'introduction de nouvelles dispositions.

**DOCUMENTATION REQUISE**

Les formulaires doivent être envoyés à la Questura en joignant les documents suivants:

- 1. Copie du passeport ou d'un autre document équivalent ou document d'identité délivré par l'Autorité compétente italienne;
- 2. Copie du permis de séjour;
- N.B.:** Ces documents doivent contenir la nationalité, la date et le lieu de naissance;
- 3. Déclaration du revenu:
  - *Modello 101- CUD* de l'année précédente, délivré par l'employeur
  - ou *Modello 730*;
  - ou *UNICO* (travail autonome)
- 4. Certificat original du casier judiciaire et charges pendantes;
- 5. Quatre (4) photos d'identité
- 6. 1 timbre fiscal de 14.62 €
- 7. Certificat d'aptitude du logement.

**MEMBRES DE LA FAMILLE**

**PARENTS**

Il PdS CE longue durée peut être demandé aussi pour les membres de famille réguliers en Italie:

- conjoint;
- fils mineurs, même ceux du conjoint ou nés hors du mariage;
- fils majeurs à charge ne pouvant subvenir à eux-mêmes pour raison de santé;
- parents géniteurs à charge.

**RAPPEL:** Les conditions de revenu et logement sont les mêmes que ceux cités auparavant.

L'étranger parent cohabitants d'un italien doit demander la carte de séjour CE.

**DOCUMENTATION REQUISE**

Les documents à joindre sont:

- attestation de l'état de famille.
- N.B.:** S'il a été délivré à l'étranger (hors d'Italie), l'état de famille doit être traduit et légalisé à l'ambassade italienne;
- certificat d'aptitude hygiénique et sanitaire délivré par l'ASL compétente ou certificat d'aptitude du logement délivré par la commune de résidence;
- attestation du revenu.

Avocate Mascia Salvatore  
www.stranieritalia.it

**ÉTRANGERS Y AYANT DROIT**

Actuellement tout étranger peut demander le PdS CE longue durée, s'il satisfait les conditions sur le séjour, revenu et logement

**SÉJOUR**

Le demandeur doit être:

- résident en Italie depuis au moins 5 ans;
- titulaire d'un permis de séjour valable permettant un nombre illimité de renouvellements,

**N.B.:** On ne peut pas demander le permis CE longue durée avec le seul reçu postal de la demande de renouvellement du PdS.



## DROITS DE L'IMMIGRÉ

**PERMIS DE GROSSESSE****Le permis est accordé autant à la femme enceinte qu'à son conjoint.**

La loi italienne prévoit que la femme en grossesse, même si irrégulière sur le territoire italien, ne peut pas être expulsée jusqu'à 6 mois après la naissance du bébé et elle a droit à obtenir un permis de séjour (PdS) "pour soins médicaux" (article 19 comma 2 lettre du décret de loi 286/98 et article 28 comma 1 lettre c) du D.P.R. 394/99).

La demande du permis de séjour (PdS) doit être présentée exclusivement au Bureau Immigration de la province de résidence car on a exclu, dans ce cas, la possibilité de faire la demande en utilisant le kit postal.

**Documentation requise**

Les documents à joindre sont :

- 1 timbre fiscal de 14,62 euro;
- la photocopie du passeport;
- 4 photos récentes;
- certificats médicaux attestant la grossesse et la date présumée de l'accouchement.

N.B.: Ne valent que les certificats médicaux délivrés par l'A.S.L. (Organisme Sanitaire Local) et les structures hospitalières.

Comme procédure générale, la Questura, après avoir examiné la demande, délivre au début un permis de séjour pour soins médicaux, qui n'est pas valable pour toute la période de grossesse, mais pour peu de mois.

L'étrangère extracommunautaire doit donc, à l'expiration du PdS, demander le renouvellement, toujours au Bureau Immigration de la Questura. Renouvellement après renouvellement, on pourra arriver (seulement pour 6 mois maximums) jusqu'à l'accouchement.

**ATTENTION:** A l'expiration du PdS, l'étrangère et le bébé ne sont plus autorisés à séjourner en Italie et ils doivent donc retourner dans leur pays d'origine.

**IMPORTANT:** Le PdS pour soins médicaux ne:

- permet pas de travailler;
- peut pas être converti en un autre type de PdS sauf en des cas particuliers (ex: cohésion familiale avec un extracommunautaire possesseur de PdS et remplissant les conditions pour le regroupement familial).

**PdS au conjoint**

A aussi droit au PdS le mari irrégulier cohabitant avec l'extracommunautaire en grossesse.

La Cour Constitutionnelle (verdict n. 376 du 27-07/2000) a étendu l'interdiction d'expulsion aussi au conjoint cohabitant avec la femme en grossesse, au cours des 6 mois qui suivent la naissance du bébé.

Pour pouvoir demander ce permis de séjour pour motif de grossesse, le conjoint extracommunautaire doit aller à la Questura et présenter une copie des:

- documents présentés par sa femme;
- certificat de mariage (traduit et légalisé par l'Ambassade italienne à l'étranger ou muni d'une "APOSTILLE" pour les pays ayant adhéré à la Convention de La Haye).

*Avocate Mascia Salvatore*



# www.africanouvelles.com

**LE BLOG DE TON JOURNAL,  
UN COIN AMI PLEIN DE TUYAUX  
POUR T'AJDER A VIVRE  
UN SEJOUR SEREIN EN ITALIE,  
UN OASIS OÙ PARTAGER  
ET DIALOGUER LIBREMENT  
AVEC LA REDACTION  
ET LES LECTEURS  
DE TON FIDELE CANARD,  
DIRECTEMENT EN FRANÇAIS.  
ALLEZ! CONNECTE-TOI  
ET DIALOGUE SUR LE...**



# BLOG DU DIALOGUE!